

Question

Traversée de Chézard : plantation d'arbres

Le 25 septembre 2017, il y a quasiment trois ans, le Conseil général acceptait un crédit d'engagement de 7,8 millions pour le réaménagement de la traversée de Chézard – Saint-Martin. En amont de cette décision, la question de l'arborisation des trottoirs et des espaces verts fit l'objet de discussions intenses. On connaît la valeur des arbres pour les personnes qui se déplacent à pied (enfants, personnes âgées, parents avec bébés) alors que nos étés deviennent toujours plus chauds, mais aussi leur valeur sur le plan écologique. Or, le chantier touchant à sa fin, on pourrait croire que le Conseil communal a négligé cet élément du projet en question.

Le Conseil communal a-t-il l'intention de respecter la teneur du rapport qu'il a lui-même proposé au Conseil général le 25 septembre 2017 et de procéder à la plantation des arbres qui sont prévus à Chézard – Saint-Martin ?

Michel Faragalli (Les Verts), André Vallat (PS), Micaël Haldenwang (UDC)